

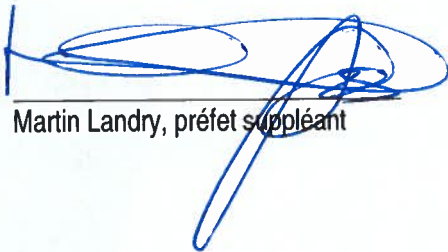
# NÉTIQUETTE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

Adoptée par le comité administratif de la MRC le 16  
août 2023  
Résolution CA 2023-147

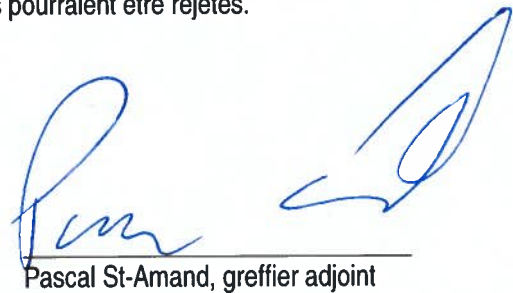


Merci de vous intéresser à nos communications et d'échanger avec nous! La nétiquette vise à préciser les bonnes pratiques en matière de discussion numérique sur nos médias sociaux et à présenter les règles de modération qui y prévalent. La MRC de la Matapédia se réserve le droit de supprimer sans avertissement les publications qui contreviendraient à sa nétiquette. Pour tout commentaire, vous pouvez communiquer avec nous au 418-629-2053, par courriel à [administration@mrcmatapedia.quebec](mailto:administration@mrcmatapedia.quebec), ou encore par messagerie sur nos médias sociaux.

1. Veuillez ne pas vous écarter du sujet et être respectueux.
2. Les contenus identiques publiés à répétition pourraient être rejetés.
3. Les commentaires ne respectant pas les bonnes pratiques en matière de conversations numériques (par exemple ceux écrits entièrement en majuscules) pourraient être rejetés.
4. Toute publication offensante ou susceptible d'exposer une personne ou un groupe à la haine, au mépris pour des motifs fondés sur la race, l'origine, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge ou la déficience physique/mentale sera rejetée.
5. Les propos vulgaires, obscènes, explicites, haineux, illicites, menaçants, insultants, diffamatoires, prosélytes, négationnistes, violents ou reconnus comme faux seront rejetés.
6. Les publications de nature strictement commerciale ou visant exclusivement à mobiliser la population autour d'un enjeu ou d'une cause pourraient être rejetées.
7. Les contenus rédigés dans une autre langue que le français pourraient être rejetés.



Martin Landry, préfet suppléant



Pascal St-Amand, greffier adjoint